



FNB indiciel biorévolution CI (CDNA) - Parts ordinaires
Gestionnaire : Gestion mondiale d'actifs CI
28 novembre 2024

Le présent document contient des renseignements essentiels que vous devriez connaître sur FNB indiciel biorévolution CI. Vous trouverez plus de détails sur ce fonds négocié en bourse (« FNB ») dans son prospectus. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec Gestion mondiale d'actifs CI par téléphone au 1-800-792-9355 ou par courriel à l'adresse servicefrancais@ci.com, ou visitez le www.ci.com/fr/.

Avant d'investir dans un FNB, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Sous réserve de l'obtention de l'approbation des porteurs de titres, Gestion mondiale d'actifs CI propose de fusionner le FNB avec le FNB Indice Chefs de file mondiaux des soins de santé CI le 25 avril 2025 ou aux environs de cette date. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la modification n° 3 apportée au prospectus du FNB daté du 19 avril 2024.

Bref aperçu

Date de création du FNB :	24 février 2022	Gestionnaire du fonds :	Gestion mondiale d'actifs CI
Valeur totale au 30 septembre 2024 :	6,13 millions \$	Gestionnaire de portefeuille :	Gestion mondiale d'actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,45 %	Distributions :	Trimestriellement

Renseignements sur les opérations (période de 12 mois close le 30 septembre 2024)

Symbole boursier :	CDNA	Volume quotidien moyen :	347 parts
Bourse :	TSX	Nombre de jours de négociation :	46 sur 251 jours de bourse
Monnaie :	\$ CA		

Tarification (période de 12 mois close le 30 septembre 2024)

Cours du marché :	14,53 \$ - 18,18 \$	Écart acheteur-vendeur moyen :	0,02 %
Valeur liquidative :	15,10 \$ - 17,81 \$		

Dans quoi le FNB investit-il?

Le FNB cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible de le faire, le rendement d'un indice du secteur mondial de la biotechnologie et de la génomique, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FNB tente de reproduire le rendement de l'indice Solactive Global Genomics Immunology and Medical Revolution CAD Hedged Index NTR (l'« indice »). L'indice vise à suivre le rendement de sociétés qui exercent des activités dans le secteur de la biotechnologie et de la génomique à l'échelle mondiale au moyen du système de classification ARTIS^{MD}. L'indice couvre l'exposition aux devises par rapport au dollar canadien.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 30 septembre 2024. Les placements du FNB changeront au fil du temps pour tenir compte de l'évolution de l'indice Solactive Global Genomics Immunology and Medical Revolution CAD Hedged Index NTR.

Dix principaux placements (au 30 septembre 2024)

1. BioNTech SE, CAAE	3,6 %
2. Bristol-Myers Squibb Co.	3,2 %
3. Illumina Inc.	3,0 %
4. AbbVie Inc.	2,9 %
5. Vertex Pharmaceuticals Inc.	2,9 %
6. Novartis AG	2,7 %
7. Exact Sciences Corp.	2,7 %
8. Thermo Fisher Scientific Inc.	2,6 %
9. Beam Therapeutics Inc.	2,6 %
10. Genscript Biotech Corp.	2,5 %

Pourcentage total des 10 principaux placements 28,7 %

Nombre total de placements 53

Répartition des placements (au 30 septembre 2024)

● Actions américaines	70,2 %
● Actions internationales	30,2 %
● Espèces et équivalents	-0,4 %



Quel est le degré de risque?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup. Ces FNB peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces FNB risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Gestion mondiale d'actifs CI estime que le niveau de volatilité de ce FNB est **élevé**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du FNB et peut changer avec le temps. Un FNB dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du FNB, consultez la rubrique « Facteurs de risque » dans le prospectus du FNB.

Aucune garantie

Les FNB n'offrent aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du FNB?

Cette section vous indique le rendement annuel de cette série de titres du FNB au cours de la dernière année.

Le rendement¹ est présenté après déduction des frais. Les frais réduisent le rendement du FNB. Il est donc possible que les rendements du FNB ne correspondent pas à ceux de l'indice Solactive Global Genomics Immunology and Medical Revolution CAD Hedged Index NTR.

¹ Le rendement est calculé à l'aide de la valeur liquidative du FNB.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement annuel de cette série de titres du FNB au cours de la dernière année civile terminée. La valeur du FNB n'a pas diminué pendant la dernière année.

La fourchette des rendements et les variations d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer le niveau de risque que le FNB a présenté par le passé. Elle n'indique pas comment le FNB se comportera à l'avenir.



Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement de cette série de titres du FNB sur trois mois au cours de la dernière année civile. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	7,5 %	31 décembre 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 075 \$.
Pire rendement	-21,7 %	31 octobre 2023	Votre placement chuterait pour s'établir à 783 \$.

Rendement moyen

Au 30 septembre 2024, le placement d'une personne qui a investi 1 000 \$ dans cette série de titres du FNB depuis sa création vaut 892 \$, soit un taux de rendement annuel composé de -4,3 %.

Négociation des FNB

Les FNB détiennent un panier de placements, tout comme les fonds communs de placement, mais sont négociés en bourse comme les actions. Voici quelques aspects à garder à l'esprit au moment de négocier des FNB :

Prix

Les FNB ont deux prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

- Les parts de FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du FNB peuvent changer le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le cours acheteur et le cours vendeur.
- Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts si vous voulez en acheter. La différence entre ces deux cours est appelée « écart acheteur-vendeur ».
- En général, plus cet écart est petit, plus le FNB est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

- Comme les fonds communs de placement, les FNB ont une valeur liquidative. Cette dernière est calculée après la clôture de chaque jour de bourse et reflète la valeur des placements d'un FNB à ce moment précis.
- La valeur liquidative est utilisée pour calculer l'information financière aux fins d'établissement de rapports – comme les rendements qui sont présentés dans ce document.

Ordres

Il existe deux options principales pour effectuer des opérations : passer des ordres au marché et des ordres à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché actuel. Un ordre à cours limité vous permet d'établir le cours auquel vous êtes disposé à acheter ou à vendre des parts.

Moment

En général, les cours du marché des FNB peuvent être plus volatils au début et à la fin d'un jour de négociation. Envisagez d'utiliser un ordre à cours limité ou d'effectuer une opération à un autre moment du jour de négociation.

À qui le FNB est-il destiné?

Les investisseurs qui :

- recherchent une exposition aux sociétés du secteur mondial de la biotechnologie et de la génomique
- investissent à moyen terme et/ou à long terme
- peuvent tolérer un risque élevé

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre cette série de titres du FNB. Les frais, y compris les commissions de suivi, peuvent varier d'un FNB à l'autre.

Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les FNB et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Commissions de courtage

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des titres du FNB. Les commissions peuvent varier selon la société de courtage. Certaines sociétés de courtage peuvent offrir des FNB sans commission ou exiger un investissement minimal.

2. Frais du FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB. Au 30 juin 2024, les frais du FNB représentaient 0,53 % de sa valeur, ce qui correspond à 5,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du FNB)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du FNB.	0,45 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais d'opération du FNB.	0,08 %
Frais du FNB	0,53 %

Commission de suivi

La commission de suivi est une commission continue. Elle est versée tant que vous détenez des titres du FNB. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Ce FNB ne facture pas de commission de suivi.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du FNB, communiquez avec Gestion mondiale d'actifs CI ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du FNB.

Gestion mondiale d'actifs CI

15, rue York 2^e étage
Toronto (ON) Canada
M5J 0A3

Tél. sans frais : 1-800-792-9355
Courriel : service@ci.com
www.ci.com/fr/

Gestion mondiale d'actifs CI est une dénomination commerciale enregistrée de CI Investments Inc.

Solactive AG (« Solactive ») concède des licences de Solactive Global Genomics Immunology and Medical Revolution CAD Hedged Index NTR (l'« indice »). Les instruments financiers qui sont fondés sur les indices ne sont d'aucune manière parrainés, endossés, promus ou vendus par Solactive, et celle-ci ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, concernant : a) la pertinence d'investir dans les instruments financiers; b) la qualité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité de l'indice et/ou c) les résultats qu'obtient ou qu'obtiendra une personne ou entité de son utilisation de l'indice. Solactive ne garantit pas l'exactitude et/ou l'exhaustivité de l'indice et n'est pas responsable des erreurs ou des omissions qui s'y rapportent. Malgré les obligations de Solactive envers ses titulaires de licence, Solactive se réserve le droit de modifier les modes de calcul ou de publication de l'indice, et Solactive n'est pas responsable des erreurs de calcul des indices ou d'une publication erronée, retardée ou interrompue à l'égard de l'indice. Solactive n'est pas responsable des dommages ou dommages-intérêts, notamment du manque à gagner ou des pertes d'exploitation ou des dommages ou dommages-intérêts particuliers, accessoires, punitifs, indirects ou consécutifs découlant de l'utilisation de l'indice (ou de l'incapacité d'utiliser l'indice).